

Introduction à la Programmation Objet



Jusqu'à présent, vous avez appris à écrire des programmes de plus en plus complexes.

Il faut donc maintenant des outils pour *organiser* ces programmes de **façon plus** *efficace*.

C'est l'un des objectifs principaux de la notion d'objet.

Les objets permettent de mettre en œuvre dans les programme les notions:

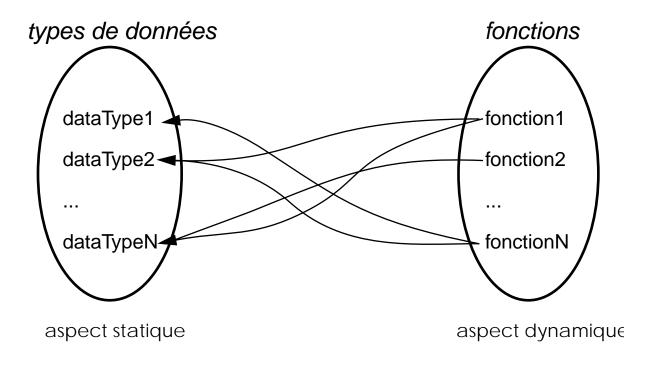
- d'encapsulation et d'abstraction;
- d'héritage et de polymorphisme.



Encapsulation (1)



Dans les programmes tels qu'on les a écrits (et décrits) jusqu'à présent, les notions de *type de données* et de *fonctions* sont **séparées**:



Où les «dataType_i» sont des types de données (int, char, mais aussi ceux définis par typedef), et les «fonctions_i» sont des fonctions utilisant ces types, par exemple:



dataType2 fonction2(const dataType1 x, dataType3 y)



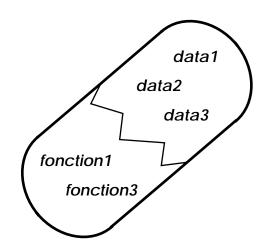
Encapsulation (2)



Le **principe d'encapsulation** consiste à **regrouper**, dans un même élément informatique, les aspects statique et dynamique (i.e. les données et les fonctions) spécifiques à une entité.

Cet élément informatique est appelé: «objet»

- ⇒ les [structures de] données définies dans un objet sont appelées **les** attributs de l'objet;
- ⇒ les fonctions [de manipulations] définies dans un objet sont appelées **les méthodes** de l'objet.



On a donc la relation fondamentale:

OBJET = attributs + méthodes



Encapsulation (3)



En plus du regroupement des éléments statique et dynamique [d'une entité], l'encapsulation permet de définir deux niveaux de perception:

le niveau externe: perception de l'objet depuis l'extérieur

le niveau interne: perception de l'objet depuis l'intérieur

Le **niveau** externe, correspond à la partie **visible** de l'objet; il est constitué des spécifications des élements [de l'objet] visibles de l'extérieur (appelés «éléments publics» 1), à savoir les prototypes et les déclarations de ses méthodes et attributs publics. Ce niveau représente donc l'interface de l'objet avec l'extérieur.

Le **niveau** *interne* correspond à l'**implémentation** de l'objet; il est constitué des éléments [de l'objet] visibles uniquement de l'intérieur de cet objet (appelés «éléments privés»); outre le prototypage et la déclaration des méthodes et attributs privés, le niveau interne regroupe également les définitions de l'ensemble des méthodes de l'objet.

Ce niveau représente donc le corps de l'objet.

prototypes
des méthodes (publiques)

déclaration des attributs (publics)

proto et decl. des éléments privés

définition des méthodes

Corps

Interface

^{1.} Les concepts relatifs à la visibilité des éléments (publiques, privés, etc) seront traités en détails plus tard dans le cours.



Abstraction (1)



Pour être véritablement intéressante, la notion d'objet doit permettre un certain **degré d'abstraction**.

Si l'on considère par exemple les figures géométriques, la notion d'objet «rectangle» ne sera intéressante que si l'on peut lui associer des propriétés générales, vraies pour l'ensemble des rectangles, et non pas uniquement pour un rectangle particulier.

Le processus d'abstraction consistera donc à identifier, pour un ensemble donné d'éléments:

- 1) des caractérisations valides pour la totalité de ces éléments;
- 2) des mécanismes communs à la totalité de ces éléments. Ces caractérisations et mécanismes constituent donc une description générique des éléments de l'ensemble considéré.

Par exemple, les notions de «largeur» et «hauteur» sont des propriétés communes à l'ensemble des rectangles, c'est à dire au *concept abstrait* «rectangle», et il en va de même pour la relation qui existe entre la «surface» d'un rectangle et ses dimensions (surface = largeur x hauteur)



Abstraction (2)



En programmation objet, nous appelerons *classe* le résultat du processus d'abstraction précédemment décrit.

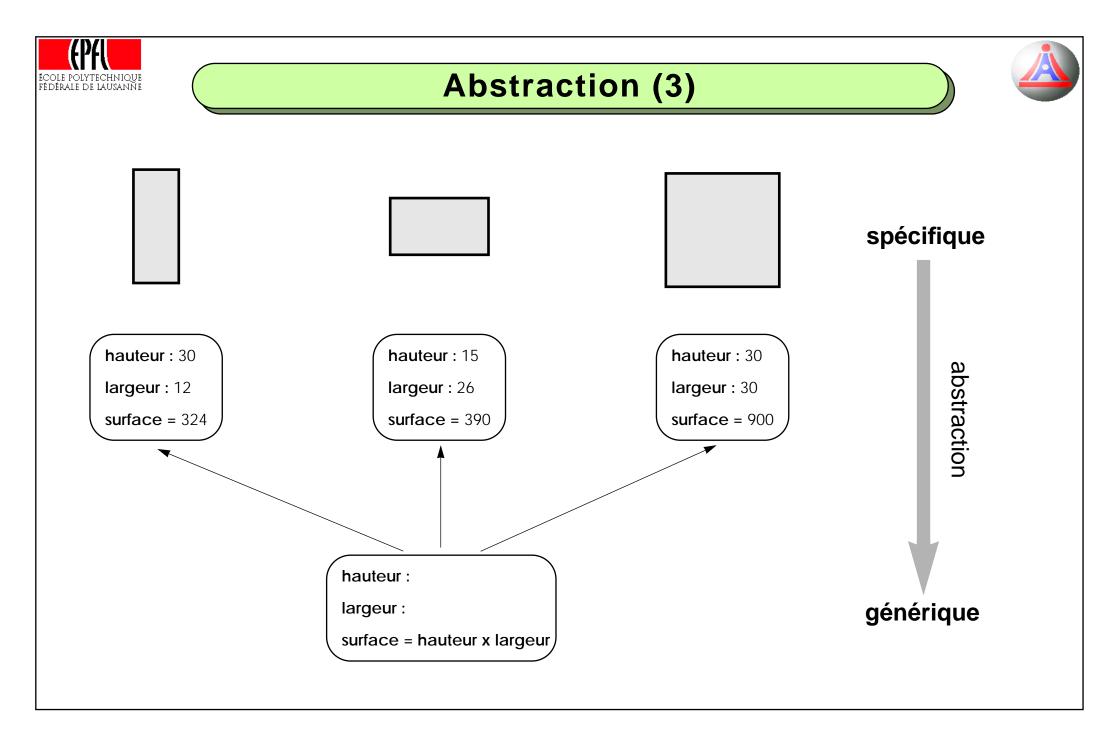
Une «classe» factorise donc les caractérisations communes des éléments qu'elle permet de décrire, et de ce fait peut aussi être vue comme un moule (patron) pour la création des objets (que l'on appelle alors des instances de la classe).

Une classe correspond à un type² et la «création» d'une instance pour une classe donnée se fait par le biais de la déclaration d'une variable du type représenté par la classe.

Cette déclaration est aussi appelée *instanciation* et *l'instance* produite est donc est une réalisation particulière de la classe.

classe (description générique abstraite) hauteur: largeur: surface = ... instanciation instances (réalisations spécifiques concrètes)

^{2.} Un type complexe, car composite (plusieurs attributs) et pour lequel on définit de plus un ensemble de fonctions, les «méthodes».





Exemples d'objets



Quelques exemples de représentation d'objets:

- le livre «Conception et programmation orientées objet» de la bibliothèque du DI;
- le velo de votre petit frêre;
- le stylo que vous tenez dans la main;
- ...
- la chaîne de caractères qui représente votre nom;
- la fenêtre dans laquelle netscape s'affiche;
- ...

Et leur abstraction en terme de classes:

- l'ensemble des livres;
- l'ensemble des vélos;
- l'ensemble des personnes;
- l'ensemble des stylos;
- ...
- le type «chaînes de caractères» (string);
- les fenêtres d'une interface graphique (CDE);
- ...



Classes v.s. instances (1)



Il est important de bien saisir la différence entre les notions de *classe* et d'*instance*:

⇒ classe = attributs + méthodes + mécanisme d'instanciation

On désigne souvent les *attributs* et *méthodes* d'une classe comme ses *propriétés*. L'*instanciation* est, comme dit précédemment, le mécanisme qui permet de créer des instances dont les traits sont ceux décrits par la classe; l'ensemble des instances d'une classe constitue l'*extension* de la classe.

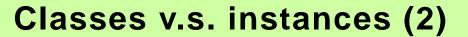
instance = valeurs d'attributs + accès aux méthodes

Dans le jargon de la programmation objet, les termes *instance* et *objet* sont pratiquement synonymes³, d'où la reformulation de l'équation fondamentale de départ:

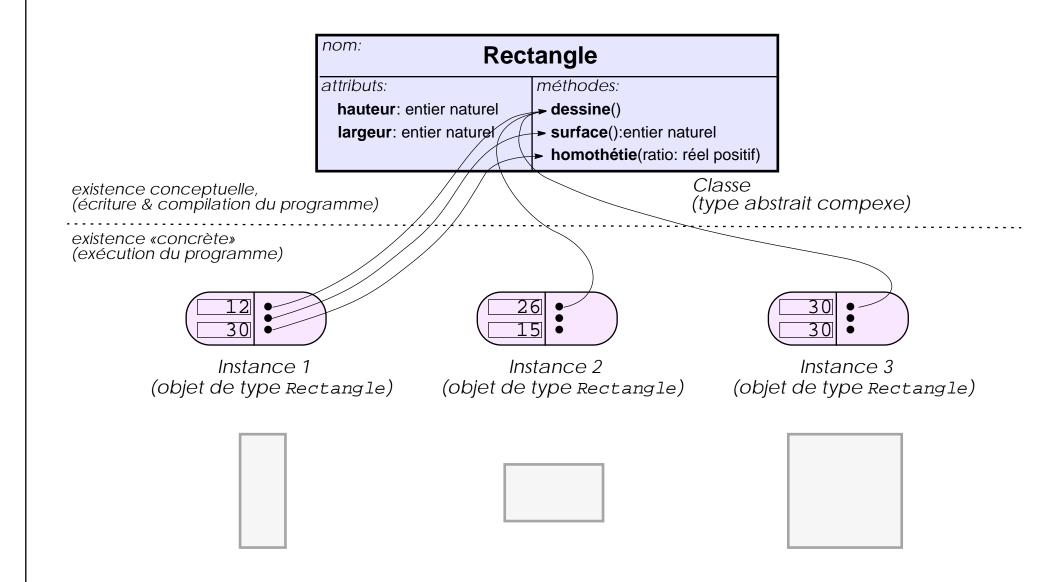
OBJET = [valeurs d']attributs + [accès aux] méthodes |

^{3.} La seule différence que l'on peut relever est qu'une *instance* désigne **toujours** une réalisation d'un type «classe», tandis que le terme *objet* est parfois utilisé dans son sens commun («Toute chose ayant **unité** et **indépendance** et qui affecte les sens»; «Ce qui est donné par l'expérience, et **existe indépendamment de l'esprit**») et désigne alors des réalisations de type quelconques.











Intérêt de l'encapsulation



L'intérêt de la séparation entre niveau interne et externe est de donner un cadre plus rigoureux à l'utilisation des objets:

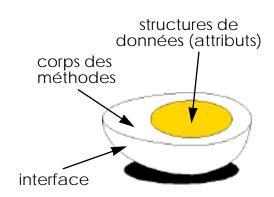
Les objets ne peuvent être utilisés qu'au travers de leur interface (niveau externe)

de ce fait, les éventuelles modifications apportées à leur structure interne restent invisibles à l'extérieur.⁴

Cette manière de procéder peut se traduire par les deux recommandations suivantes:

les variables globales (existant hors de tout objet) sont, dans la mesure du possible, à proscrire

les attributs des objets ne devraient en général pas être directement accessibles depuis l'extérieur, mais uniquement au travers de méthodes (et donc, définis hors de l'interface)⁵



^{4.} Cette volonté de séparer la caractérisation des fonctionalités disponibles de leur définition effective est récurrente en informatique, et nous l'avons d'ailleurs rencontrée à plusieurs occasions: flots de données, schéma logique v.s. interne d'une BD, description des fonctions, etc.

^{5.} Sans quoi, ils peuvent être apparentés à (utilisés comme) des variables globales.





Syntaxe: les classes en C++

En C++ il existe formellement 3 moyens pour définir des classes:

- au moyen d'une clause définie par le mot-clef class;
- au moyen d'une clause définie par le mot-clef struct;
- au moyen d'une clause définie par le mot-clef union;

Les différences entre ces 3 possibilités se situent au niveau de la visibilité par défaut (public/privé) des responsabilités, et de la manière dont sont stockés les différents attributs.

> Dans le cadre de ce cours, nous nous limiterons aux classes définies par la clause class.







Une syntaxe possible pour le prototypage d'une classe est:

```
class <nom de classe>
{
   public:
   // déclaration des attributs
   ...
   // prototype et définition des méthodes
   ...
};
```

La classe est définie à l'aide d'un bloc et se termine par un point-virgule, comme s'il s'agissait d'une instruction ordinaire.

Tout ce qui suit le mot-clef **public** est constitue l'interface de la classe et est donc visible et utilisable depuis l'extérieur.



l'ordre de déclaration des méthodes et des attributs est sans importance, mais il est d'usage de les regrouper, et d'indiquer en premier les attributs publics.



Syntaxe: déclaration des attributs



La syntaxe de déclaration des attributs est la syntaxe normale de déclaration des variables:⁶

```
<type> <identificateur d'attribut>;
```

Exemple:

Les attributs hauteur et largeur, de type entier, de la classe Rectangle, pourront être déclarés par:

```
unsigned int hauteur; unsigned int largeur;
```



unsigned int est un type de base représentant les entiers (int) sans signe (unsigned), donc positifs.



Contrairement aux variables simples, les attributs (variables ou constants) ne peuvent être directement initialisés lors de leur déclaration. Pour réaliser ces initialisations, on définira des méthodes particulières, appelées *constructeurs*, et dont le rôle est précisément d'attribuer une valeur initiale aux attributs. Ce point sera examiné plus en détail dans la suite du cours.

^{6.} Il existe toutefois une différence, qui réside dans la possibilité de déclarer des variables «mutables» (c.f. suite du cours).







La syntaxe de définition des méthodes est globalement la même que celle des fonctions:

```
<type> <identificateur>(<arguments>)
{
     <corps de la fonction>
     [return <valeur>]
}
```

Exemple: La méthode dessine de la classe Rectangle:

```
void dessine()
{
    // primitives graphiques
}
```



Syntaxe: définition des méthodes (2)





Les attributs comme les méthodes «appartiennent» aux objets; en particulier, ils sont pleinement accessibles (et donc utilisables) dans toutes les méthodes de l'objet (on peut les considérer comme des variables globales de l'objet).

Il n'est [donc] **pas nécessaire** de passer les attributs en arguments des méthodes.

Exemple: Les attributs hauteur et largeur des objets issus de la classe Rectangle sont «connus» par chacune des méthodes de cette classe; la méthode surface peut donc être définie ainsi:

```
unsigned int surface()
{
   return (hauteur * largeur);
}
```



Syntaxe: masquage des attributs



Si, dans une méthode, un attribut est **masqué** (c'est-à-dire par exemple qu'il existe dans la méthode une variable de même identificateur que l'attribut, il peut tout de même être référencé, à l'aide du mot-clef **this**:

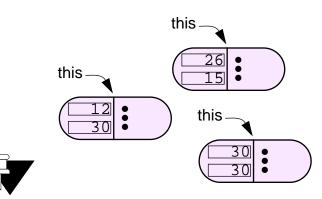
La syntaxe est alors la suivante:

this-><nom de l'attribut>

Exemple:

Une méthode permettant de modifier la hauteur d'un rectangle tout en assurant que la nouvelle valeur soit supérieure à zéro:

```
void changeHauteur(unsigned int hauteur)
{
   if (hauteur > 0)
    {
      this->hauteur = hauteur;
   }
}
```



this peut être interprété comme un identifiant (et pas un identificateur) de l'objet. Il fait toujours référence à l'instance pour laquelle la méthode est invoquée (i.e. l'objet dont on a invoqué une méthode).



Syntaxe: portée des attributs



La portée des attributs dans les définitions de méthodes est résumée par le schéma suivant:

```
class C

int x;
int y;
...
void uneMethode(int x)
{
...
y ...
this->x
};
```







```
class Rectangle
  public:
  // déclaration des attributs ......
  unsigned int hauteur;
  unsigned int largeur;
  unsigned int surface()
    return (hauteur * largeur);
  void changeHauteur(const unsigned int hauteur)
    if (hauteur > 0)
      this->hauteur = hauteur;
```



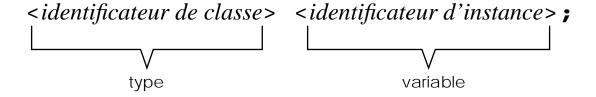
Syntaxe: instanciation d'une classe



En programmation objet, les classes sont considérées commes des types à part entière.

Instancier une classe revient donc simplement à déclarer une variable ou une constante, dont le type est l'identificateur de la classe.

La syntaxe est donc:



Exemples:

```
Rectangle rectl;
déclare une instance, nommée rectl, de la classe Rectangle.
string maChaine;
déclare une instance, nommé maChaine, de la classe string.
```



Accès aux contenu d'une instance (1)



L'accès aux attributs et méthodes d'une instance se fait en ajoutant, après l'identificateur d'instance, un point («.») suivi par l'identificateur de l'attribut ou de la méthode en question:

Accès aux attributs: <id d'instance>.<id d'atribut>

Exemple:

l'accès à l'attribut hauteur de l'instance rect1 de la classe Rectangle se fera au moyen d'une expression telle que «rect1.hauteur»

Par exemple: rect1.hauteur = 18;

Accès aux méthodes: $\langle id \ d'instance \rangle \cdot \langle id \ de \ méthode \rangle (\langle arg_1 \rangle, \langle arg_2 \rangle, \ldots)$

Exemple:

l'invocation (appel) de la méthode surface de l'instance rect1 se fera au moyen d'une expression telle que «rect1.surface()»

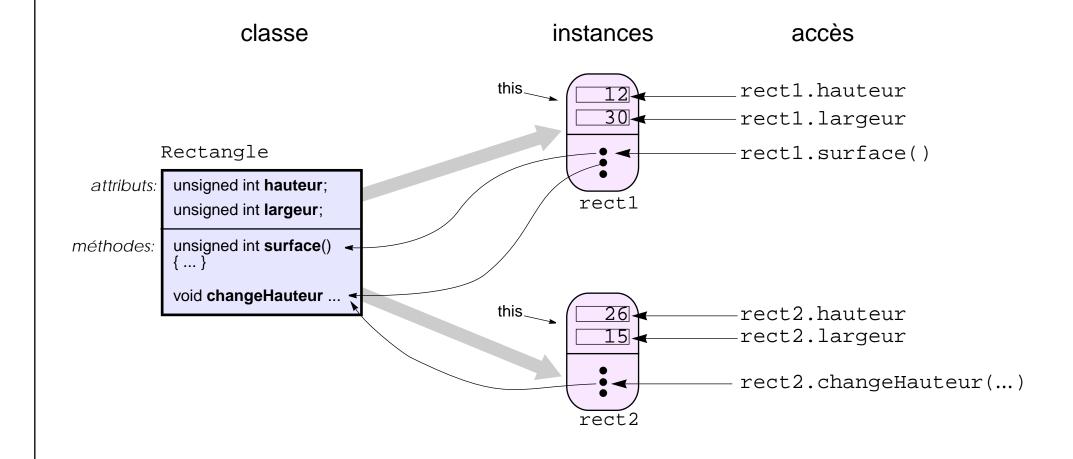
Par exemple: cout << "Surface = " << rect1.surface();



Accès aux propriétés d'une instance (2)



Les accès aux attributs et méthodes d'une instance sont résumés dans le schéma suivant:





Utilisation de la classe Rectangle



```
#include <iostream>
// définition de la classe Rectangle comme précedemment.
void main()
  Rectangle rect;
   cout << "Entrez la hauteur: ";</pre>
  unsigned int h;
   cin >> h;
   rect.changeHauteur(h);
   cout << "Entrez la largeur: ";</pre>
   cin >> rect.largeur;
   cout << "Surface du rectangle = " << rect.surface() << endl;</pre>
```





Actions et prédicats

C++ permet de distinguer les méthodes qui modifient l'état de l'instance (les actions) de celles qui ne le font pas (les prédicats):

Cette distinction est indiquée dans le prototype de la méthode:

```
<type> <identificateur>(<arguments>) [const] { ... }
```

La clause optionnelle **const**, située après la liste des arguments (et faisant partie de la signature) désigne une méthode de type «prédicat»⁷, pour laquelle le compilateur interdira toute modification d'attributs⁸:

Exemple:

```
unsigned int surface()
{
   hauteur = largeur = 0;
   return (hauteur * largeur);
}
```

```
unsigned int surface() const
{
    hauteur = largeur = 0;
    return (hauteur * largeur);
}
```

^{7.} C'est-à-dire une méthode dont on peut être certain que l'invocation n'aura pas d'incidence sur l'instance utilisée..

^{8.} A l'exception de ceux déclarés «mutables» (c.f. suite du cours)



Surcharge de méthodes et arg. par défaut



Comme pour les fonctions, il est possible, d'une part, de surcharger les méthodes (plusieurs méthodes ayant un même identificateur) et, d'autre part, de définir des méthodes admettant des arguments avec valeur par défaut.

Les règles à respecter sont les mêmes que dans le cas de fonctions ordinaires:

- dans le cas de la surcharge, les signatures des fonctions doivent différer; il faut donc que le nombre ou le type des arguments soient différents, ou, dans le cas des méthodes, le droit accordé ou non de modifier l'état de l'instance (présence/absence de «const»).
- dans le cas des arguments avec valeurs par défaut, ces arguments doivent apparaître en dernier dans la liste des arguments de la méthodes.

Exemple:

La méthode changeHauteur pourrait être **redéfinie** avec une valeur par défaut: 9 void changeHauteur(const unsigned int hauteur = 5) {...}

L'invocation «changeHauteur ()» est alors équivalente à «changeHauteur (5)».

^{9.} Mais il ne serait pas possible de surcharger la méthode précedemment définie; par contre, les deux versions de la méthode surface présentées pour illustrer les méthodes de type «prédicat» peuvent très bien cohexister au sein d'une même classe.